

Nom de l'élève :	Classe actuelle :
Prénom de l'élève :	Numéro :

Langue moderne I : **Anglais**

Formation commune	Religion	2
	Français	5
	Mathématiques	5
	Étude du milieu	4
	Sciences	3
	Langue moderne I Anglais	4
	Éducation physique	3
	Éducation par la technologie	1
	Éducation plastique	1

Date	___ / ___ / 2026
------	------------------

Signature de l'élève	
----------------------	--

Signature des parents	
-----------------------	--

Activités complémentaires	Choix de l'élève	AC2	AC3	AC4	AC5
	Latin	3			
	Initiat. à la cult. antique — Grec	1			
	Sciences		2	2	2
	T. D. Mathématiques		2		
	Socio-économie			2	
	Expression plastique				2

La direction se réserve le droit de supprimer ou de modifier une grille de choix des options en fonction d'impératifs — comme le nombre d'élèves inscrits dans une option et la construction de la grille horaire — difficilement prévisibles à ce jour. Les parents et les élèves concernés en seront avertis dès que possible.

Sauf décision du conseil de classe en délibération d'une **AOC** (redoublement) ou d'une **option formellement déconseillée** par le conseil de classe, les changements d'options après le dernier jour d'année scolaire (vendredi 3 juillet 2026) ne sont pas garantis.

Après cette date,

toute demande de changement d'options requiert :

- l'introduction de la part des parents d'une motivation écrite et d'un nouveau document de choix d'options auprès de la directrice adjointe, M^{me} Van Eechaute ;
- une rencontre de l'élève avec la directrice adjointe, M^{me} Van Eechaute.

Si la demande est acceptée, le changement d'options prendra effet le lundi suivant, à partir du lundi 7 septembre 2026.